

35

n° département

PANCE

commune



BONABRY

lieu-dit

adresse

0976

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

edifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1A00007518

Coordonnées. LAMBERT2

X = 30130

Y = 32760

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année : 1958

section : AB

parcelle : 147

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES, FOUR A PAIN

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, CROUPE

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICE 17E SIECLE, PARTIELLEMENT DATE 1671, REMANIE

Ancien Manoir

- fenêtre Nord : arc en segment, ébrasement biais, allège;

- Porte de communication avec la tourelle d'escalier : arc brisé formé de deux blocs de schiste. Encadrement souligné par une moulure torique.

Une partie du mur de refend a été supprimée, les deux pièces communiquent donc librement, sans porte.

Au Nord, le plafond est à deux poutres et solives. La poutre Sud est soutenue par un poteau aux arêtes abattues. Une cheminée s'appuie contre le mur Nord (Cf sous-dossier).

b) - Etage

Les deux fenêtres ouvrant à l'Est sont à ébrasement biais, arc en segment et coussiège unique. Elles éclairent les deux chambres.

* Chambre Nord : la porte de communication avec la tourelle, rectangulaire à linteau monolithe a un encadrement de schiste chanfreiné.

Une cheminée axiale s'adosse au mur Nord.

A sa gauche : fenêtre en arc en segment, ébrasement biais à coussièges. A sa droite : ouverture obturée (non visible extérieurement en raison de la présence de lierre).

* Chambre Sud : cheminée axiale adossée au mur Sud. A sa droite, niche carrée de 47 centimètres de côté, formée de 4 blocs de schiste ardoisier à encadrement feuilluré. Le jambage droit est orné en son milieu d'une large moulure torique horizontale.

Plafond à poutres et solives.

c) - Tourelle d'escalier

Escalier à vis tournant à droite, à double révolution. Marches de schiste délardées très restaurées.

Ancien Manoir

B - DEPENDANCE SUD

La destination première de ce corps de bâtiment secondaire ne pose aucun problème : l'absence de fenêtres indique qu'il était utilisé en cellier ou débarras. Une petite fenêtre éclaire la pièce Nord mais elle ne figure pas sur le croquis du Fonds des Bouillons (Cf annexe), bien qu'elle semble ancienne; il s'agit peut-être d'une restauration.

Le plancher qui sépare le rez-de-chaussée du comble a été surélevé pour transformer le rez-de-chaussée en étable et les murs goutterots percés de petites fenêtres en mezzanine pour donner air et lumière.

Le comble à surcroît a été utilisé comme grenier à foin, accessible par les deux ouvertures de la façade.

Ancien Manoir

III - NOTE DE SYNTHESEA - CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

La date la plus ancienne concernant le nom de Bonabry que nous connaissons est celle liée à Nicolas de Bonabry, propriétaire de la terre en 1418. Il ne semble pas que la construction de l'édifice étudié puisse remonter à cette époque. Plusieurs éléments au contraire permettent de penser qu'elle remonte au début du XVI ème siècle ou à la fin du XV ème siècle.

- L'emplacement de la tourelle d'escalier reportée dans un angle montre une volonté de dégager la façade dont le parti est celui de l'organisation régulière. Cette disposition apparaît à la fin du XV ème siècle et au début du XVI ème siècle.

La position de la tourelle par rapport à la porte d'entrée semble marquer également la volonté de surveiller et de défendre, volonté qui subsiste au XVI ème siècle même dans les petits édifices. Mais les restaurations dont a été l'objet la tourelle, principalement à l'intérieur, ne permettent pas de déceler si de telles possibilités ont existé ici.

- La porte de la façade en arc brisé moulurée en cavet, avec l'archivolte retournée est également un élément datable du XVI ème siècle. L'archivolte est ici une simplification des archivoltes à retour du type Vautenet (commune de Messac) et la Marzelière (commune de Bain-de-Bretagne) dont les dates vont de la fin XIV ème siècle au début XVI ème siècle.

Cette porte se rapproche plus précisément de la porte Sud de l'église de Poligné datable par la fleur de lys dont elle est ornée des premières années du XVI ème siècle. Mais si le profil des archivoltes est identique, la mouluration des arcs et des jambages diffère. Elle semble un peu plus tardive à Bonabry. La première moitié du XVI ème siècle reste la date la plus vraisemblable.

- La fenêtre à demi meneau et traverse. Il est à noter que cette fenêtre est la seule de ce type dans le canton.

Ancien Manoir

L'édifice est-il homogène? Il ne le semble pas. Des traces de reprise existent sur le pan Sud de la tourelle (partie supérieure) - Cf photo n° 7 - et un collage est nettement visible au Nord - Cf photo n° 9 -. Il est possible que la tourelle soit un élément antérieur à l'édifice lui-même.

La dépendance Sud qui prolonge le logis date vraisemblablement de la même campagne de construction : aucun collage n'est visible et l'appareil des murs présente une homogénéité parfaite. Le type de porte s'inspire évidemment de la porte du logis. Il s'agit là d'une interprétation rustique de l'archivolte retournée. Ce type (arc brisé ou plein cintre) va se rencontrer couramment dans l'habitat rural du canton au XVII ème siècle.

B - PLACE DE L'EDIFICE

L'ancien manoir de Bonabry ne présente pas un intérêt exceptionnel. Il marque une étape entre la construction du manoir du Frétay et celle du manoir de la cour Lunel (commune de Pancé, cf dossier d'Inventaire)!

Ancien Manoir

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - SOURCES MANUSCRITES :a) Archives Départementales d'Ille - et - Vilaine :

- G. 4550, déclarations de la noblesse, 1751 - 1753.
- 2 E. Supp.^t, Fonds La Bourdonnaye-Montluc, liasse 802 : description des terres et seigneuries dépendant du marquisat de Bain, non signée, non datée (vers 1770).
- 5 Fk 31 (Beaux-Arts, manoirs anciens) : notes extraites de Baneat.
- 7 Fa 212, Fonds des Bouillons, croquis au crayon.

b) Manuscrit 192, en dépôt à la Bibliothèque Municipale de Rennes, intitulé "Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne des XV ème et XVI ème siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des personnes dans chaque évêché" s. d. XVIII e S. 2 Vol. in f°) Tome I f° 79, R°

B - SOURCES IMPRIMEES :

- PARIS-JALLOBERT (Abbé Paul). - Anciens registres paroissiaux de Bretagne. Pancé (Evêché de Rennes, Seigneurie de Poligné, Sénéchaussée de Rennes). - Rennes, Plihon et Hervé, 1894, in 8 °, 25 p. - cf. p. 3 (Bonabry), p 11 (Martin), p. 25 (mention de Bonabry dans les principales terres).

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

- GUILLOTIN de CORSON.- La Chatellenie de Bain et le Marquisat de la Marzelière. - Vannes, Lafolye, 1893, 1 vol. in 8)° pp. 56-62 (Extr. Rev. hist. de l'Ouest, 1893, 1^{ere} part. pp. 25-31)

3 - DICTIONNAIRES - REPERTOIRES :

- BANEAT (Paul). - Le département d'Ille-et-Vilaine , Rennes, Larcher, 1927- 1929, 4 vol. in 4°, fig., plans, cartes; t III (1929), p . 44.

Ancien Manoir

- GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). - Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon. - Rennes, ch. Catel Impr., 1866; 1 vol. in 8 °, pp I48 et I51; ou bien, du même : statistique historique et monumentale du Canton de Bain, M. Soc. Archéol. Ille - et - Vilaine , t. IV (1866), pp. 242, 245.

- POTIER DE COURCY (Pol). - Nobiliaire et armorial de Bretagne; 2 ° édition. - Nantes, V. Forest et E. Grimaud; Paris, A. Aubry, 3 vol., 1862, tome I, p. 90 (Bonabry).

4 - DOCUMENTS DE REFERENCE . / .

Ancien Manoir

V) - ANNEXES

ANNEXE n° 1 : propriétaires connus.

(Bonabry, terre de moyenne justice, relevait du marquisat de Bain : Cf Guillotin de Corson, Chatellenie de Bain et Marquisat de la Marzelière).p. 56).

- I418 -

Nicolas de BONABRY, Auditeur des comptes (Cf. Banéat, Ille-et-Vilaine, III, 44 ; Guillot de Corson, statist. arrond^t Redon, p. I48 et Chat^{nie} de Bain p. 56; Potier de Courcy, Armorial, 1862, I, p. 90)

- I440-I449 -

Pierre, secrétaire du Duc, commissaire pour la Réformation de Rennes en I440 (Potier de Courcy, op. cit., p. 90). Pierre de Bonabry rendit^t aveu au Seigneur du Fretay le 22 février I449 (Guillot de Corson, Chat^{nie} de Bain ... p. 56)

-I453-I460 -

Pierre de Bonabry, damoiseau, Conseiller du Duc de Bretagne et auditeur de la Chambre des Comptes. Aveu rendu vers I460 au seigneur du Fretay (Guillot de Corson, ibid., p. 57)

-I513-

Pierre de BONABRY et Jeanne de TRIEUC (ou TRIENT) (Banéat, op. cit, III, 44; Guillot de Corson, Statist. arrondt Redon, p. I48 et Chat^{nie} de Bain p. 57, n2; MS. I92, Anc. Reformatons f° 79).

- de I576 à I609

Pierre GODART, sieur des Loges, du Plessix-Bonabry, lieutenant civil et criminel de Rennes (Cf. Guillot de Corson, Chat^{nie} de Bain ... p. 57-58 et Banéat, ibid.).

- de I609 à I639

Gilles GODART, fils du précédent, sieur du Plessix et de Bonabry

Ancien Manoir

Cf minu du fief de la Rivière rendu au seigneur de Bain, 12 février 1609 (Ibid. pp. 58-59).

- I64I -

Passé par alliance aux Martin, seigneurs de la Marpaudaye et du Plessis-Godard (Banéat, III, 44 et Guillotin de Corson, Chat^{nie} de Bain, p. 59) Dont Gilles Martin, mort en 1646, sieur de la Marpaudaye du Plessix. Godart et de Bonabry (G. de C., ibid.).

- I658 - I vers I678 :

Gilles-Siméon Martin, Sieur des Renardières, probablement fils du précédent, avocat aux parlements de Paris et de Rennes (G. de C., ibid.).

- Vers I664 :

Siméon Martin son fils (minu du 11 août 1678 fourni au vicomte du Fretay: cf G. de C. Chat^{nie} de Bain, p. 59; statist. arrond.^t Redon, p. 148; Paris-Jallobert, op. cit. p. II)

- I726-I727. I entre I730 et I740 :

Noble homme Joseph-François, Seigneur du Plessis-Godard et de Bonabry. (Cf. Minu de l'héritage fourni à la vicomté du Fretay, 12 mars 1726, cité par Guillotin de Corson, Chat^{nie} de Bain ... p. 60, cf également Paris-Jallobert, op. cit., p. 11.)

- né I681 - I751 :

Ecuyer Julien-René, seigneur de Bonabry et du Plessis, frère du précédent et époux de Bertranne-Françoise le Prieur. (Ibid.).

- Milieu XVIII ème siècle :

aux Martin, seigneurs du BOISGLAUME (Baneat, III, 44); dont Mathurin-François Drouet du Boisglauve (Guillotin de Corson, Chat^{nie} de Bain, p. 62)

Ancien Manoir

- 1751 - 1753 -

Déclaration d'Elizabeth Martin pour la métairie noble de Bonabry
(A.D. Ille et Vilaine, C 4550).

- Période Révolutionnaire :

Mise en vente comme bien national, de la terre de Bonabry confisquée
sur Charlotte Drouet, veuve de Louis de la Houssaye dont les deux fils avaient
émigré (G. de C., Chat^{nie} - de Bain, p. 62).

- En 1886 :

Aux de Vilmoges (G. de C., statist. arrond.ⁿ de Bain... p. 148).

- Propriétaire actuel :

M. Martin (sans rapport avec les précédents propriétaires du même nom)

Ancien porche

~~I) HISTORIQUE (voir dossier)~~II) - DESCRIPTION

Cf photos nos I3 - I4 - I5 - I6.

1 - SITUATION

Voir dossier.

2 - MATERIAU

Voir dossier.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES -

Bâtiment rectangulaire de 6,80 mètres de largeur et 8,40 mètres de longueur, à toiture à deux versants. L'appareil des murs est petit et irrégulier.

Plan rectangulaire avec mur de refend décentré vers le Sud (fonction ancienne de porche).

Bâtiment à deux étages : rez-de-chaussée et étage sous combles.

Au rez-de-chaussée, deux pièces séparées par le mur de refend, à l'étage une seule pièce avec cheminée médiocre.

Chacune des deux pièces du rez-de-chaussée est ouverte d'une porte à l'Ouest et d'une petite fenêtre à l'Est. Sol en terre battue. Plafond à solives dans le mur Nord-Sud, reposant sur les murs par l'intermédiaire d'une sablière.

L'arc de l'ancien porche est encore visible sur le mur Est.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES -

Façades sans souci décoratif particulier.

A - Face antérieure

Façade percée de deux portes rectangulaires à linteau de bois, à jambages non appareillés, surmontées de deux petites fenêtres identiques, rectangulaires horizontales, à linteaux de bois; la fenêtre de droite a un appui en bois

Ancien ManoirI) HISTORIQUE1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

Dés le début du XV ème siècle devait exister un manoir dont les propriétaires sont connus à partir de 1418 (Cf. Annexe).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE :

On n'en connaît ni la date ni le constructeur.

Elle peut être approximativement fixée : fin du XV ème siècle ou courant du XVI ème siècle. (Cf III - Note de Synthèse)

4 - DEGRADATIONS, RESTAURATIONS, RECONSTRUCTION, CHANGEMENTS D'AFFECTATION :

9
- Un minu de l'héritage de Siméon Martin (12 mars 1726) fourni à la Vicomté du Fretay par François-Joseph Martin, Seigneur du Plessix-Godart et de Bonabry, fait mention du "manoir de Bonabry, avec colombier, portail, etc." (Cf. Guillotin de Corson, Chat^{ie} de Bain et Marquisat de la Marzelière, p. 60).

- D'autre part, dans une description des terres et Seigneuries dépendant du marquisat de Bain, vers 1770, on lit, à propos de Bonabry , l'énumération suivante : "la maison principale de Bonabry, les granges ... la cour au haut de laquelle est une vieille métairie, un portail... le tout cerné de murailles (A.D. Ille-et-Vilaine 2 E Supp.^t Fonds la Bourdonnaye Montluc, liasse 802).

- Toute trace d'enceinte a disparu, à une époque indéterminée. Du portail subsiste probablement l'arc visible dans le commun situé à l'Est du manoir (figuré par la lettre B sur le plan).

- Le manoir a été réaménagé par les propriétaires actuels, apportant quelques modifications importantes dans le plan et la distribution intérieure.

Dans le bâtiment d'habitation , le mur de refend a été en grande partie abattu dans sa partie Est, supprimant ainsi la porte de communication; une cloison a été placée dans le sens longitudinal fermant la partie comprise

Ancien porche

celle de gauche un appui en schiste bleu.

A l'angle Nord-Ouest, un contrefort à glacis supérieur prolonge le mur pignon Nord dans sa partie inférieure. Ce contrefort était destiné à renforcer le mur pignon lors de l'existence du porche.

Une différence de matériau et d'appareil indique la partie du mur remontée lors de la suppression du porche.

Une ancre en X renforce la portion de mur ancien dans sa partie supérieure.

B - Face postérieure en partie cachée par du lierre dans la partie centrale

Elle est percée à gauche d'une petite fenêtre rectangulaire (48 centimètres X 32 centimètres) verticale à encadrement de schiste gris formé de quatre blocs avec moulure en cavet en retour.

A droite apparaît noyé dans la maçonnerie un grand arc en plein cintre (diamètre 3,40 mètres) appareillé en claveaux de schiste gris. La hauteur des jambages non appareillés permet de supposer un relèvement du sol (départ de l'arc à 1,15 mètre du sol).

Dans la maçonnerie obturant l'arc, est percée une petite fenêtre rectangulaire horizontale à linteau de bois.

C - Face latérale droite

- aveugle,
- présence de dalles de schiste en saillie dans la partie supérieure du pignon. Elles ont fonction d'appui sous les trous de boulins garnissant le pignon (ancien pigeonnier),
- consolidation par une ancre en X.

D - Face latérale gauche

A gauche une porte rectangulaire donne accès à l'étage, linteau de bois sur corbelets de schiste moulurés en quart de rond avec cavet sur la face antérieure; appuis de schiste.

5 - PARTIES HAUTES à coyaux.

Toiture à coyaux, à 2 versants. Couverture d'ardoise.

Fournil

I)- HISTORIQUE (voir dossier)

II)- DESCRIPTION
Cf photo numéro I2

1 - SITUATION : Cf dossier.

2 - MATERIAUX : Cf dossier.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES -

Petit bâtiment de plan rectangulaire, aspecté au Sud, adossé au remblai de la route, prolongé à l'Ouest par un four, à rez-de-chaussée et étage sous comble (pièces uniques).

Le rez-de-chaussée est accessible par une porte au Sud et l'étage par une porte au Nord (échelle).

Rez-de-chaussée :

- Cheminée adossée au mur Ouest (cf sous-dossier), coeur percé par l'entrée du four,
- sol en terre battue,
- plafond à poutre et solives.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - Face antérieure :

Elle est ouverte par une haute porte rectangulaire, décentrée vers la gauche, à linteau de bois, à seuil précédé d'une marche.

Dimensions :

- * H. 2,30 mètres,
- * L. 1,08 mètre.

Correspondant au niveau du surcroît, à gauche de la porte une petite fenêtre rectangulaire obturée; linteau et appui en schiste.

FournilB - Face postérieure

Elle est ouverte à gauche par une porte rectangulaire à linteau de bois et seuil en schiste, accessible par échelle et à droite par une meurtrière dont l'encadrement est formé de quatre blocs de grès du Chatellier taillés grossièrement.

Trous de boulin.

C - Face latérale droite

Traces de deux portes superposées obturées; le fort linteau de celle du rez-de-chaussée sert d'appui à celle de l'étage. Ce sont des portes rectangulaires à linteau de bois; dans celle du rez-de-chaussée a été récemment pratiquée une petite fenêtre rectangulaire horizontale.

Au-dessus et à gauche de la porte de l'étage, une ancre en X consolide une grande lézarde.

Trous de boulins.

D - Face latérale gauche

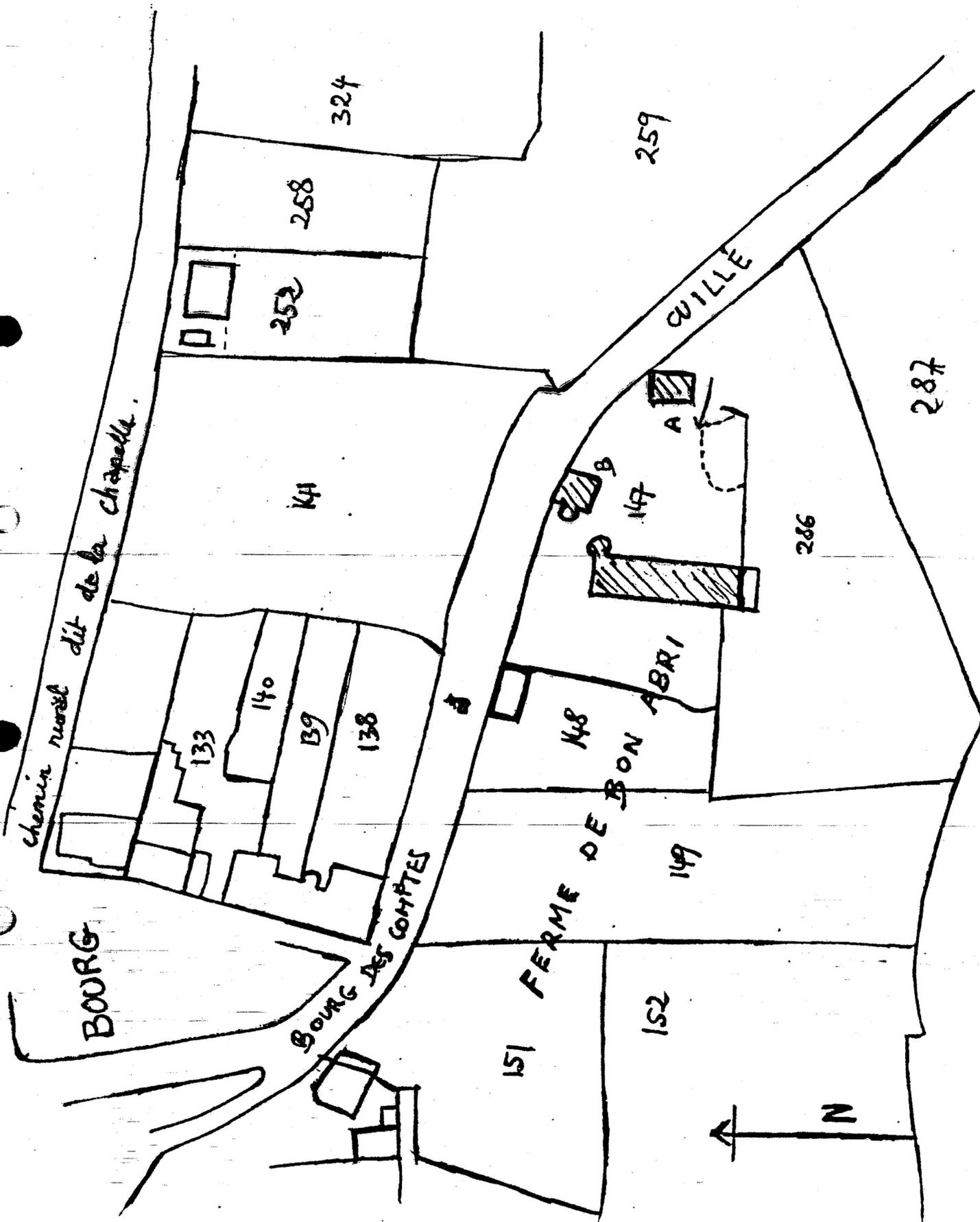
Elle est aveugle et en partie masquée par le four semi-circulaire récent. Trous de boulins, ancre en X à droite.

5 - PARTIES HAUTES

Toiture à deux versants d'ardoise à coyaux.

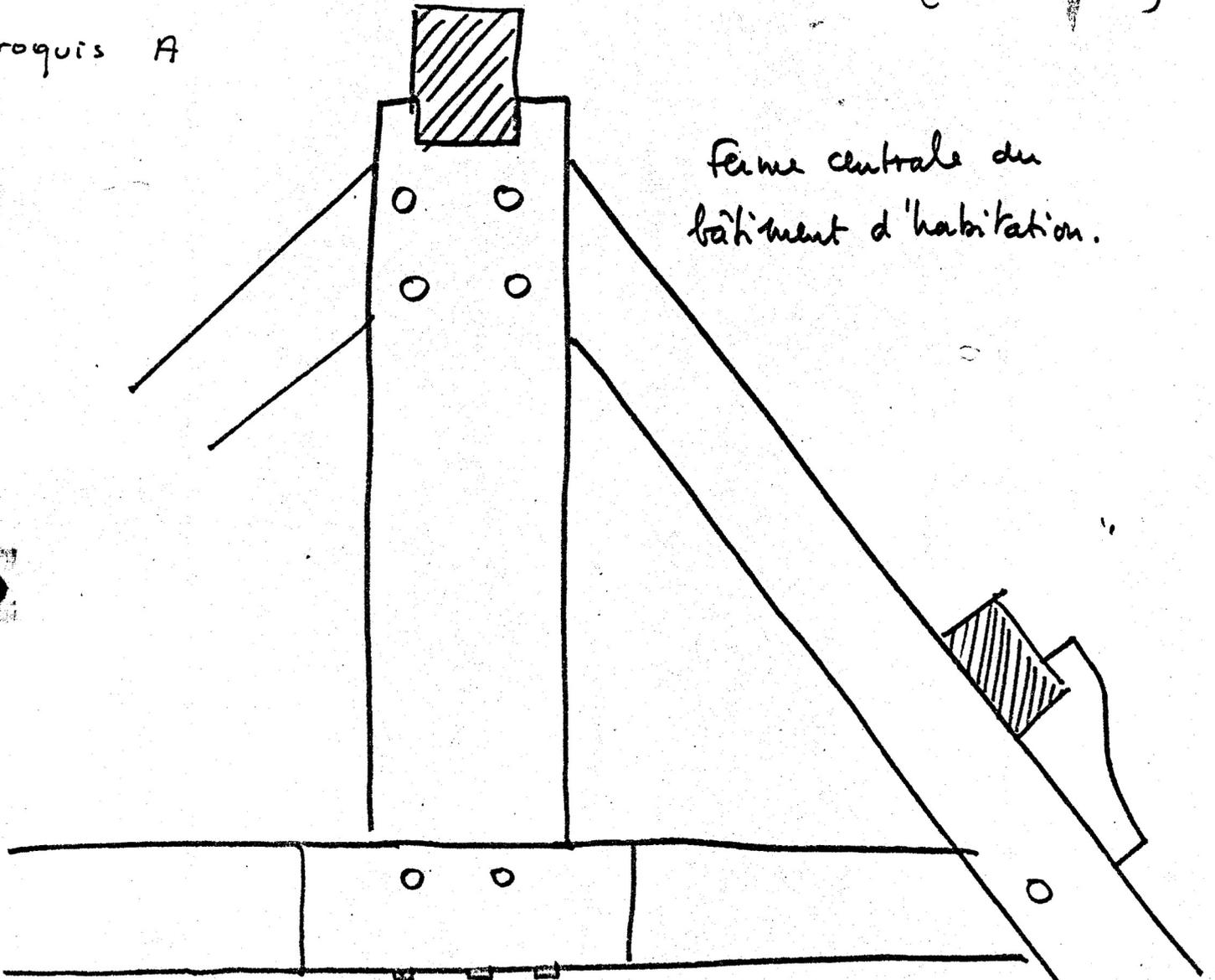
Une souche de cheminée de brique, construite récemment couronne le mur pignon Ouest, elle est légèrement désaxée au Nord.

III)- IV)- V)- (voir dossier)

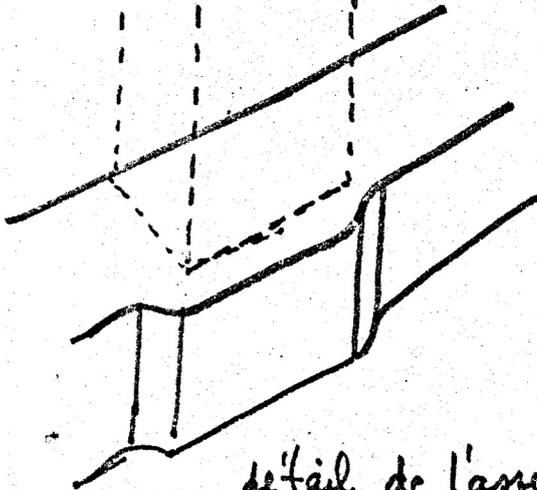


Croquis A

ferme centrale du
bâtiment d'habitation.



3 large chevilles.



détail de l'assemblage poignon - entrant retourné.

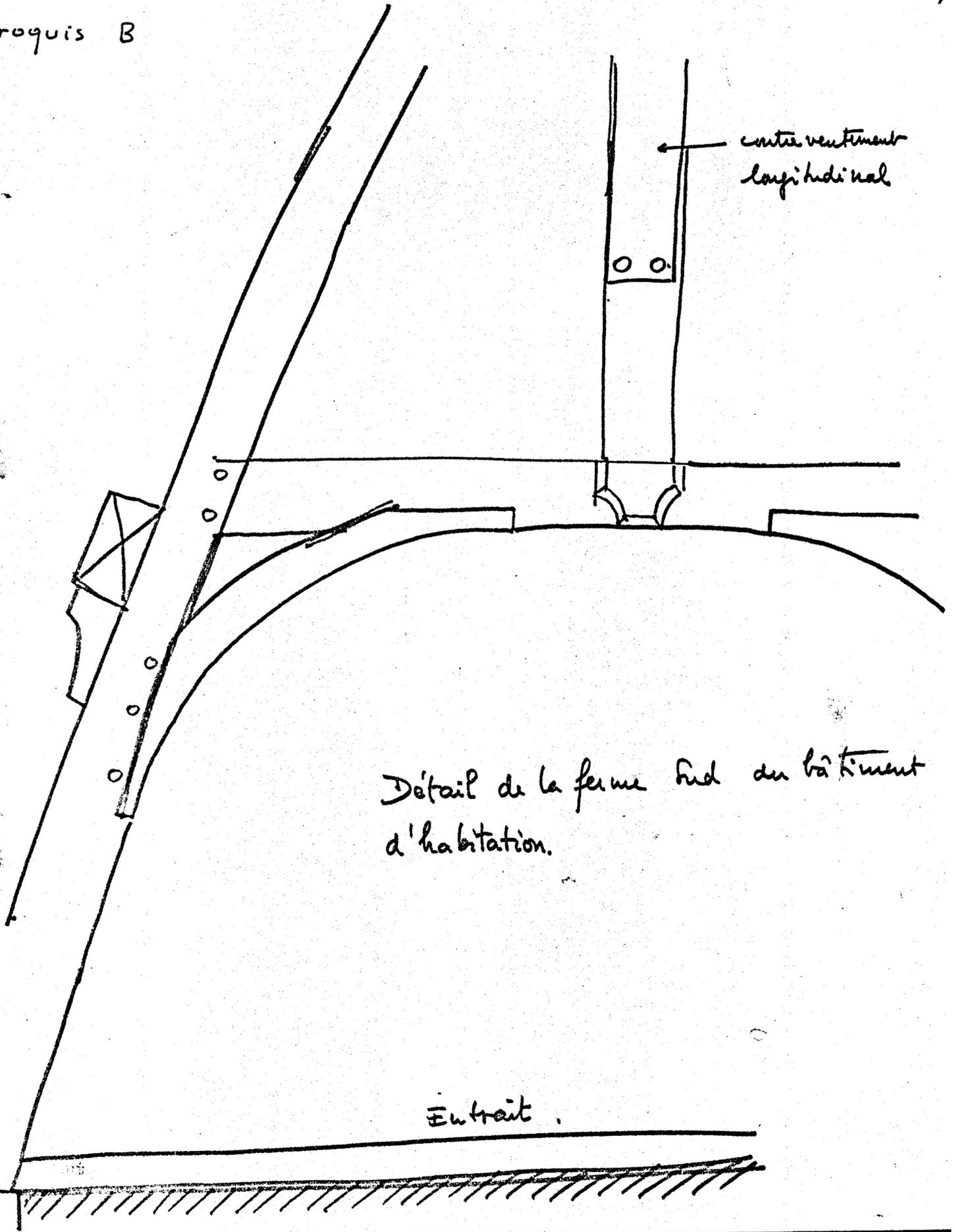
Annexe II

Croquis B

35 PANCE

BONABRY 35-01

DENEUME (ancien manoir)



Détail de la ferme sud du bâtiment d'habitation.

Entrait .

35 - PANCE - Bonabry

Section dite du bourg D

Feuille n° 1

Echelle 1/2500

1837

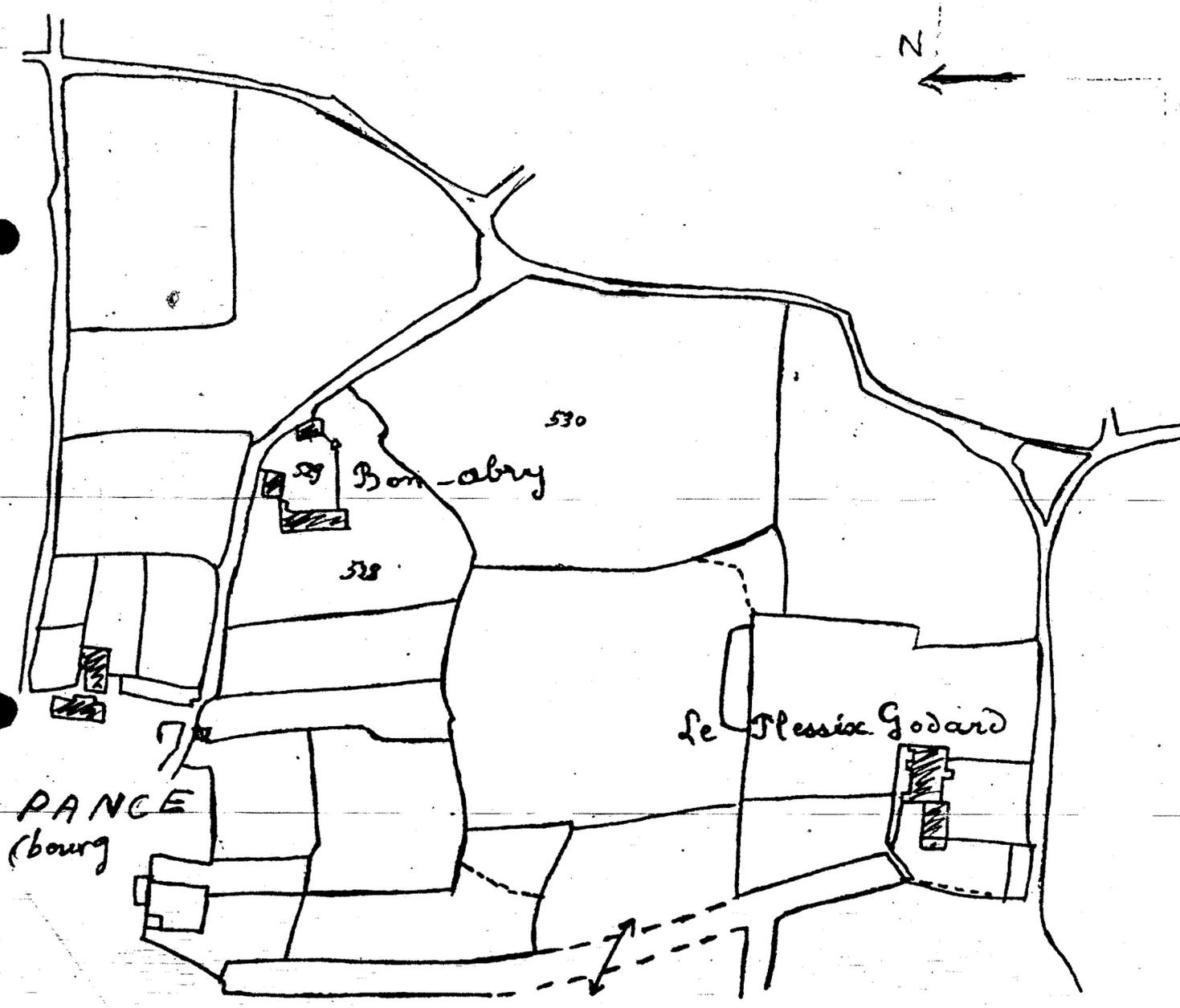


Table des figures :

FIG.A Vue aerienne prise du Sud-Est
71 35 299 VR

FIG.B Vue aerienne Est
71 35 298 VR

FIG.1 Vue de situation prise du
Nord-Ouest 68 35 451 V

FIG.2 Vue de situation prise du
Nord-Est 70 35 332 V

FIG.3 Vue de situation prise
de l'Est 68 35 450 V

FIG.4 Vue de situation prise
du Sud-Ouest 70 35 331 V

FIG.5 Facade Est
68 35 449 V

FIG.6 Facade Est
70 35 341 V

FIG.7 Facade Est : detail
70 35 340 V

FIG.9 Facade Nord
70 35 338 V

FIG.10 Facade Nord : detail fenetre
70 35 339 V

FIG.11 Logis face Ouest et
dependance Sud 70 35 337 V

FIG.8 Batiment Sud : facade
70 35 342 V

FIG.13 Batiment Est, vue Nord-Ouest
70 35 335 V

FIG.14 Batiment Est : face Est
70 35 333 V

FIG.15 Batiment Est : pignon Est
70 35 343 V

FIG.16 Batiment Est : vue Sud-Ouest
70 35 334 V

FIG.12 Vue Nord-Ouest
70 35 336 V

FIG.17 Logis, rez-de-chaussee :
cheminee 68 35 222 V

FIG.18 Dependance Nord : cheminee
68 35 223 V

35 PANCE Bonabry
MANDOIR

FIG.A Vue aeriennne prise du Sud-Est

Cl.G.A.L.A.T. 71 35 299 VR



35 PANCE Bonabry
MANOIR

FIG. B - Vue aeriennne Est

Cl. G. A. L. A. T. 71 35 298 VR



Ancien Manoir

entre le mur Nord et le mur de refend, au niveau de l'abattement du mur. Les murs ont été recrépis, le sol refait; la cheminée du mur Sud du 1er étage a été descendue au rez-de-chaussée contre le mur Sud. Des ouvertures ont été pratiquées dans le mur Ouest (deux fenêtres. Cf. Elévations extérieures).

L'étage a été complètement remanié (suppression de la cheminée du mur Nord, mise en place de cloisons, ouverture de fenêtres).

La cage d'escalier a été restaurée (crépi des murs, consolidation des marches). Le bâtiment adjacent a été quelque peu modifié : percement d'une porte de communication entre ce bâtiment et le bâtiment d'habitation, percement d'une porte dans le mur de refend Sud permettant la communication entre les pièces centrale et Sud, cette dernière ayant été aménagée en salle de bain.

Dans le conduit de cheminée du mur Ouest de la pièce centrale a été ouverte une fenêtre.

Les autres transformations sont quelque peu antérieures et font l'objet d'une description à la rubrique Elévations Extérieures.

Le mur d'enceinte a récemment été reconstruit côté Nord de la cour.

35 PANCE Bonabry
MANOIR

FIG.1 Vue de situation prise du
Nord-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 68 35 451 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR

FIG.2 Vue de situation prise du
Nord-Est
Cl. Inv. Dagorn 70 35 332 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR

FIG.3 Vue de situation prise
de l'Est

Cl. Inv. Dagorn 68 35 450 V



35 PANCE Bonabry
MANDOIR

FIG.4 Vue de situation prise
du Sud-Ouest
Cl. Inv. Dagorn 70 35 331 V



35 PANCE Bonabry
MANDOIR

FIG.5 Facade Est

C1. Inv. Dagorn 68 35 449 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR

FIG.6 Facade Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 341 V



35 PANCE Bonabry
MANDIR

FIG. 7 Facade Est : detail

C1. Inv. Dagorn 70 35 340 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 8 Batiment Sud : facade

Cl. Inv. Dagorn 70 35 342 V



35 PANCE Bonabry
MANDIR

FIG. 9 Facade Nord

Cl. Inv. Dagorn 70 35 338 V



35 PANCE Bonabry
MANDIR

FIG.10 Facade Nord : detail fenetre

C1. Inv. Dagorn 70 35 339 V



Ancien ManoirII) - DESCRIPTIONI - SITUATION

Cf photos 1,2,3,4

L'ancien manoir de Bonabry et ses dépendances sont situés à environ quatre cents mètres au Sud-Est du bourg, en bordure de la route départementale n° 47 (Bourg des Comptes à Guillé) - Cf relevés cadastraux et photos nos 1 et 2 -

Il est construit sur une pente douce de direction Nord-Sud très dégagée. La vue s'étend au Nord jusqu'au sommet de la colline (Cf photo n° 3) et au Sud jusqu'à un petit bois qui marque la limite de la prairie. Celle-ci borde la cour du manoir au Sud. Le petit bois masque le château en ruines du Plessis-Godard proche de 300 mètres.

L'aspect initial de l'ensemble manorial est modifié par trois faits essentiels :

- la disparition presque totale des anciens murs de clôture (en particulier au Sud),
- la suppression de l'ancienne entrée de la cour,
- la présence d'un hangar, de construction récente, à l'Ouest.

Avant ces modifications, les différents corps de bâtiment, aujourd'hui épars, étaient reliés par des murs qui fermaient la cour: (Cf plan cadastral de 1837 un mur reliait la tour du logis à l'angle Sud-Ouest du bâtiment B, un autre réunissait l'angle Sud Ouest du bâtiment A à l'angle Sud-Est du corps principal, laissant la mare à l'extérieur.

L'accès à la cour intérieure se faisait à l'Est par un porche pratiqué dans le bâtiment A. Ce porche a été obturé mais une grande arcade en plein cintre est encore visible sur la face Est (Cf photo n° 14)

Actuellement l'entrée de la cour se fait au Sud-Est, le chemin passant entre la mare et le bâtiment A (Cf photo n° 16).

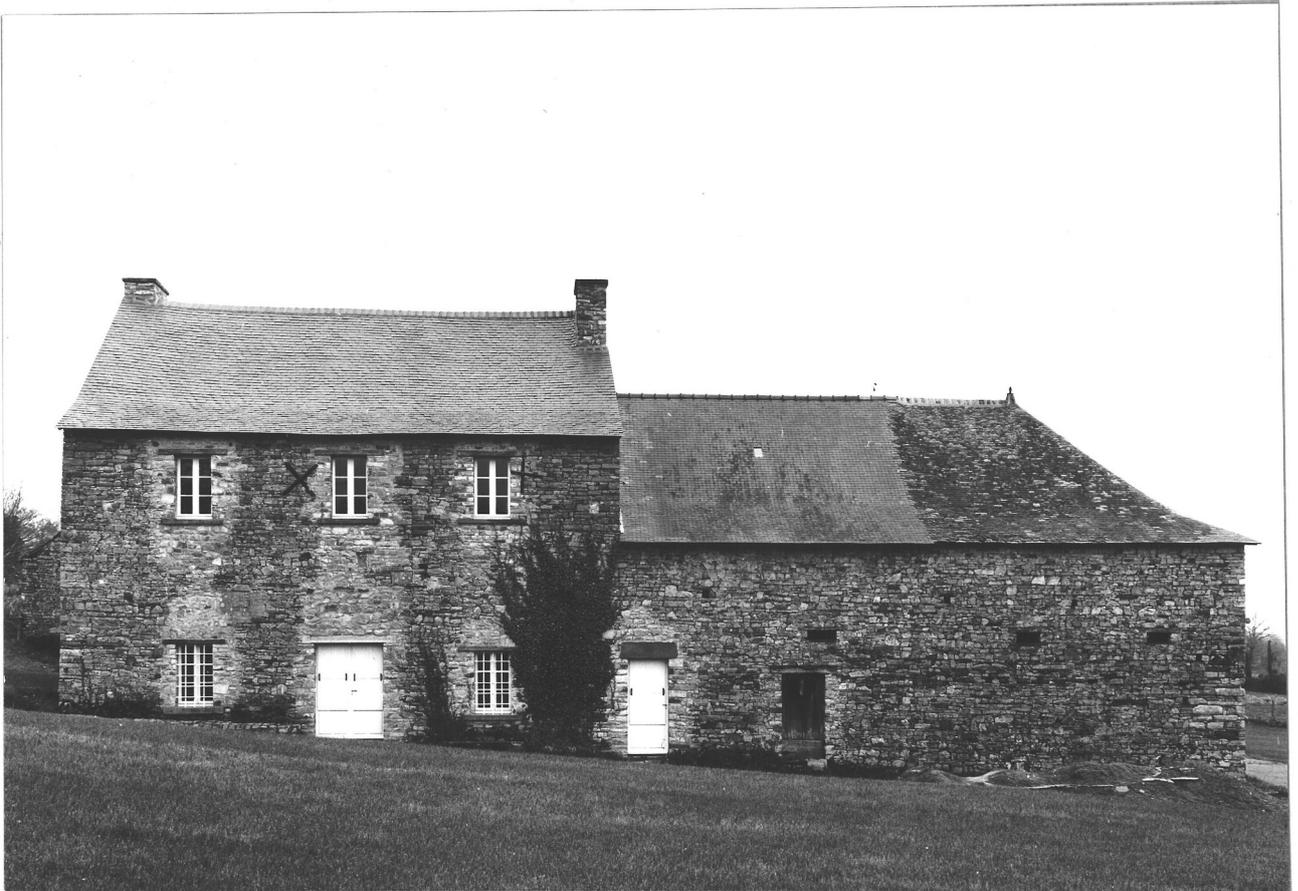
Composition d'ensemble

Les trois bâtiments sont donc disposés autour d'une cour d'une longueur de trente mètres (Est-Ouest). Le corps principal (l'ancien manoir prolongé par une dépendance) la ferme à l'Ouest, la dépendance B (fournil) au Nord-Ouest et la dépendance A (ancien porche) à l'Est. Ces deux bâtiments sont reliés par un mur de clôture d'environ 1,50 mètre de hauteur dont la moitié Est a été restaurée très récemment (Cf Photo n° 2).

La mare occupe l'angle Sud-Est de la cour, sa bordure a été récemment maçonnée.

35 PANCE Bonabry
MANDOIR

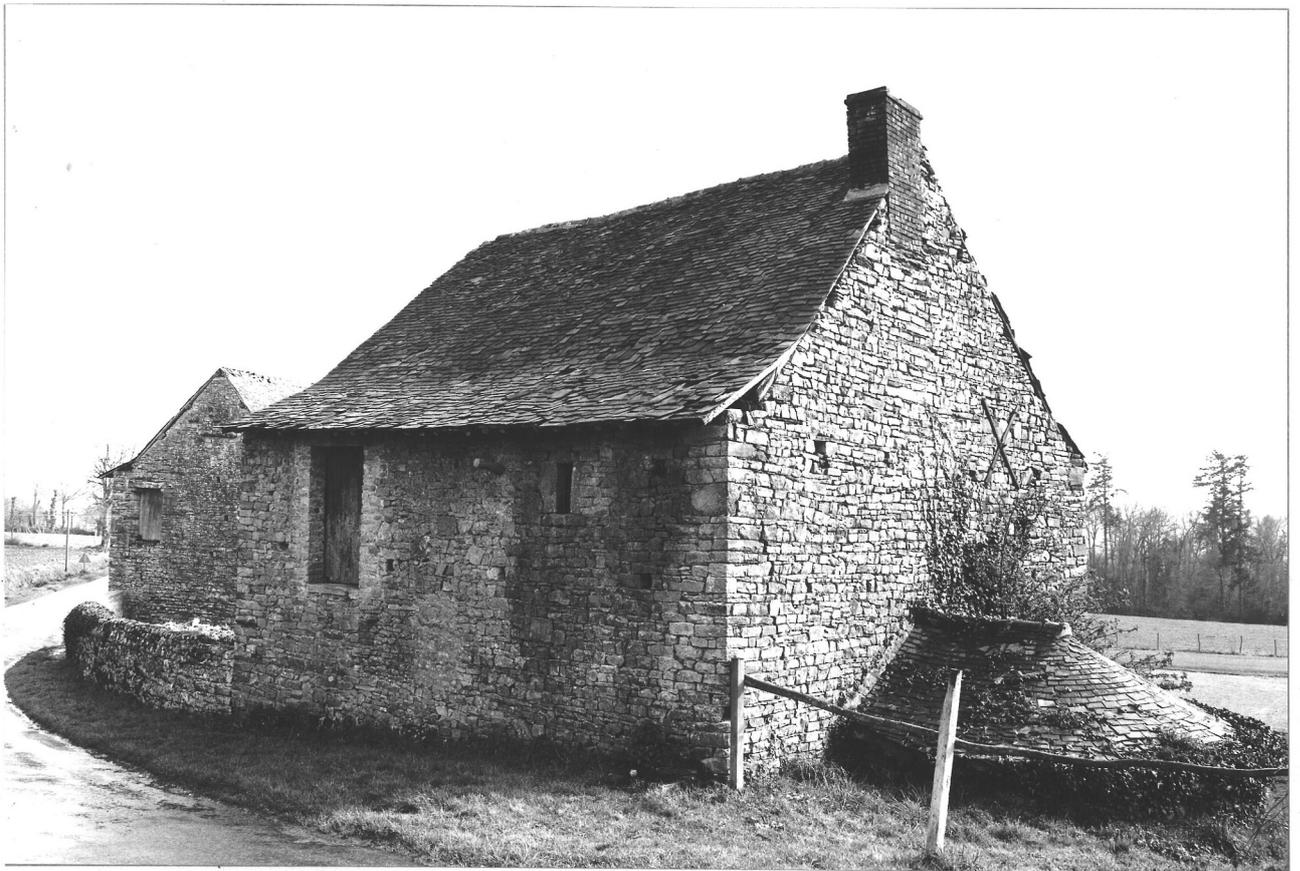
FIG.11 Logis face Ouest et
dependance Sud
Cl. Inv. Dagorn 70 35 337 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : FOUR et FOURNIL

FIG. 12 Vue Nord-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 336 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 13 Batiment Est, vue Nord-Ouest

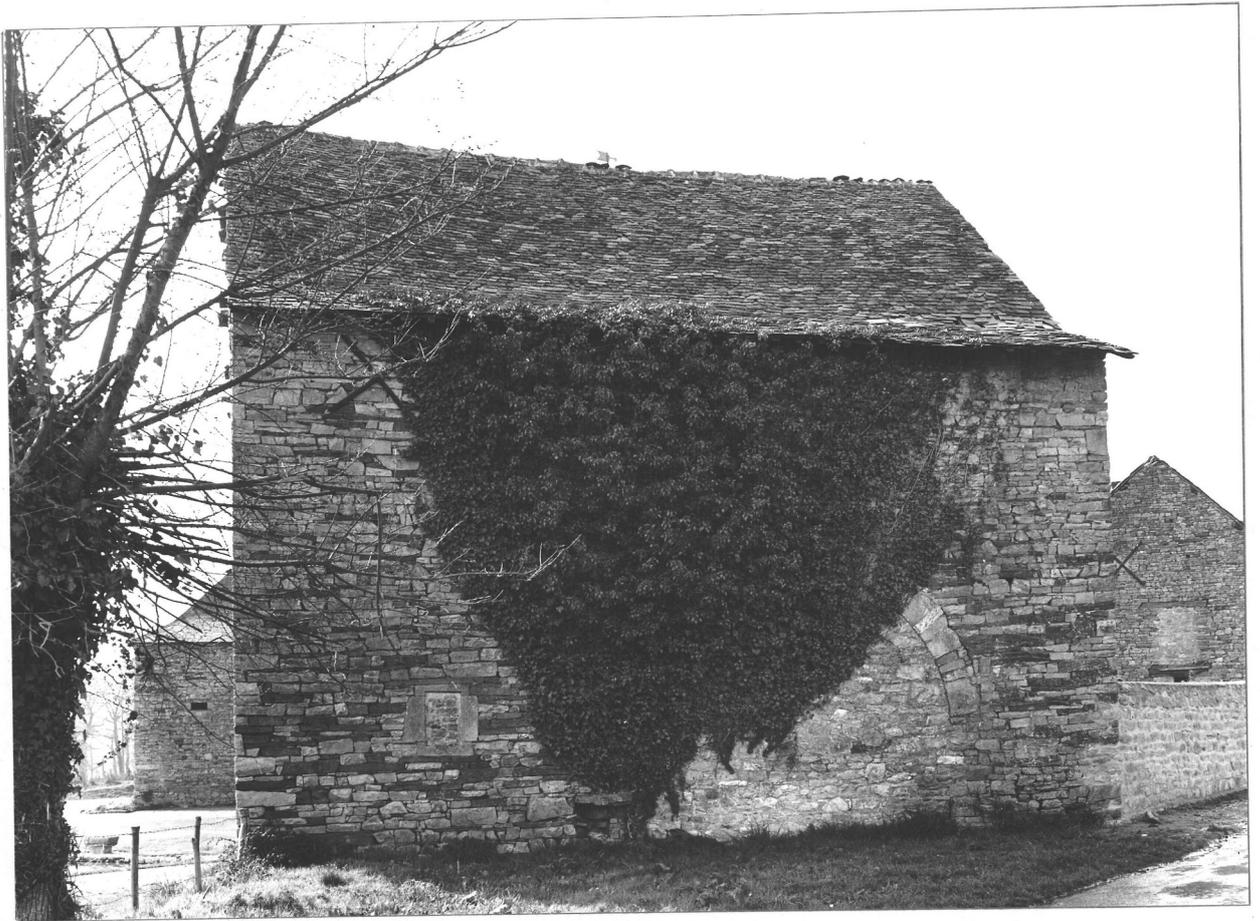
Cl. Inv. Dagorn 70 35 335 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : DEPENDANCES

FIG.14 Batiment Est : face Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 333 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : DEPENDANCES

FIG.15 Batiment Est : pignon Est

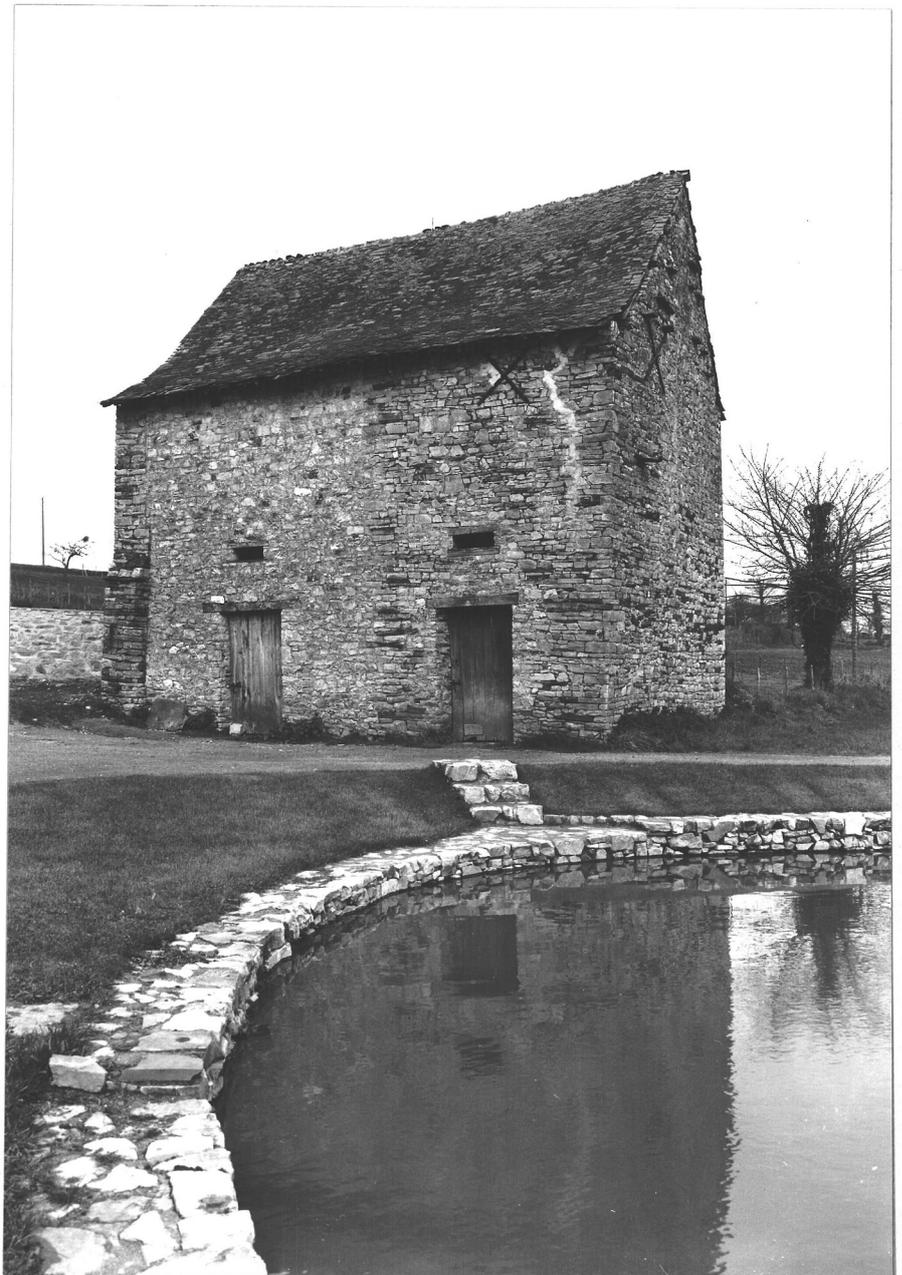
Cl. Inv. Dagorn 70 35 343 V



35 PANCE Bonabry
MANOIR : DEPENDANCES

FIG. 16 Batiment Est : vue Sud-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 334 V



Ancien Manoir2 - MATERIAUX

L'ancien manoir de Bonabry est construit sur un plis de "grès de Poligné" dit "Plis de Pléchâtel" (Cf carte géologique). Ce grès donne "d'excellents moellons recherchés pour la construction".

Ce noyau de grès est entouré d'une bande de grès dit "du chatelier, blanc jaunâtre, tendre, argileux, souvent criblés de cristaux de pyrite". Entre ces deux bandes s'intercale une bande de schiste ardoisier dit " de Réadan".

Ces trois matériaux entrent dans la construction de l'édifice.

Le grès de Poligné a été utilisé pour tous les parements de mur du manoir et des bâtiments qui l'entourent, en appareil très irrégulier ne dépassant jamais la taille du moëllon.

Le grès du châtelier plus facile à travailler a servi pour les éléments décoratifs : cheminées, arcs et jambages d'ouvertures, l'arc du bâtiment Est et les piédroits de la cheminée. La présence de cristaux de pyrite a parfois donné à ces éléments une couleur légèrement dorée. Son utilisation en moellons et clavaux très bien taillés et appareillés est générale pour tous les arcs des portes de la façade et pour l'archivolte et les jambages de la porte principale.

Les chambranles de fenêtre comportent des éléments de grès du châtelier et schiste ardoisier taillé en longues feuilles minces spécialement utilisé dans les fenêtres de petites dimensions de la tourelle d'escalier. La présence des deux matériaux se retrouve dans la fenêtre à demi meneau et traverse du pignon Nord, la traverse étant de schiste.

L'escalier en vis est de schiste également.

Les ouvertures percées postérieurement, quand la partie Sud de l'édifice est devenue étable et fenil, n'ont pas la même qualité, le bois étant utilisé pour les linteaux et appuis.

La toiture d'ardoises est moderne.

Ancien Manoir3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -A - PARTI GENERAL

Le manoir de Bonabry est un édifice de plan rectangulaire allongé du Nord au Sud, aspecté à l'Est, à trois éléments distincts :

- Un corps principal (logis) à étage et comble avec façade ordonnée en deux travées de fenêtre et une porte axiale,
- Une tourelle d'escalier en hors oeuvre de plan polygonal qui l'accoste au Nord-Est,
- Un corps de bâtiment secondaire (dépendances) à comble à surcroît, dans le même plan que le précédent mais moins élevé. Sa toiture est à décrochement par rapport à celle du corps principal, suivant ainsi la pente du terrain, avec croupe au Sud. Les transformations subies lors de l'aménagement en étable et fournil ont défiguré sa façade.

Un dessin du "Fonds des Bouillons" non daté montre cette façade dans son état premier sans la porte ni la gerbière à linteau de bois et sans les éléments d'aération (Cf Annexe).

B - PLAN - COUPE

Les deux corps de bâtiments ainsi définis sont séparés par un mur demi-refend, demi-pignon sans collage apparent. Aucune ouverture ne permettait de communiquer de l'un à l'autre.

- Le logis au Nord est subdivisé au rez-de-chaussée par un mur de refend percé d'une porte décentrée à l'Est, ménageant deux pièces de dimensions inégales (salle plus importante au Nord). Une porte axiale sur chaque façade communique avec l'extérieur, chacune d'elle étant accostée de deux fenêtres.

A l'angle Nord-Est, une porte communique avec la tourelle d'escalier qui renferme un escalier à vis. Cette tourelle est de plan circulaire intérieurement.

L'étage est divisé en deux chambres par une cloison au droit du mur de refend.

Ancien Manoir

- La dépendance au Sud est divisée intérieurement par deux murs de refend dont l'un (le Nord), s'interrompt au niveau du comble à surcroît. Chacun des trois pièces s'ouvre directement sur l'extérieur par une porte principale à l'Est et une porte secondaire à l'Ouest (sauf la pièce Sud). Les pièces centrale et Sud communiquent entre elles.

Une cheminée est adossée au mur gouttereau de la pièce centrale (mur gouttereau Ouest).

Le comble à surcroît est simplement divisé en deux parties inégales par un mur de refend percé d'une porte de communication. On y accède par une échelle.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES- FACADE PRINCIPALE -
(photos nos 6,7,8)

Les deux parties de la façade principale du manoir contrastent. L'une est ordonnée : deux travées de fenêtres à deux niveaux encadrent une porte axiale, l'autre a des ouvertures actuellement irrégulièrement disposées. Avant les transformations du XIX ème siècle (Cf dessin du Fonds des Bouillons), la façade n'était ouverte que d'une travée de deux portes en arc brisé, la troisième porte faisait la jonction entre les deux parties.

La présence de ces trois portes en arc brisé au premier niveau donne à la façade une solution de continuité que les autres éléments ont tendance à rompre.

La porte principale est caractérisée par son appareil soigné en grès du châtelier. Un cavet en souligne le chambranle et l'extrados de l'arc s'orne d'une archivolte retournée à moulure en quart de rond et cavet.

L'appareil des autres portes est moins soigné. Le grès du "châtelier" n'est utilisé en petits claveaux que pour les arcs soulignés par une archivolte retournée faite de pierres plates de chant. Les jambages ne se différencient pas du parement du mur.

La porte ancienne du deuxième niveau est obturée dans sa partie inférieure depuis la surélévation du plancher.

Ancien Manoir

Mis à part les arcs et archivoltes de portes, le seul élément décoratif de la façade réside dans l'arc de décharge et le tympan de la fenêtre droite du premier niveau.

Le tympan monolithe était orné d'un écu dont il ne reste que quelques traces illisibles.

Les autres ouvertures sont très sobres : linteaux et appuis sont une simple dalle de schiste ardoisier et les jambages un mélange de schiste et de grès.

Les grilles des fenêtres sont récentes.

Deux pentures en X consolident la partie supérieure de la façade.

- FACADE POSTERIEURE - Photo n° 11 -

Cette façade, comme il a déjà été précisé, a subi récemment d'importantes transformations. Cinq fenêtres et une porte ont été percées. Les traces de deux fenêtres obturées restent visibles : une petite à encadrement de grès au premier niveau et une plus grande au deuxième niveau. Dans le corps de bâtiment à comble à surcroît une porte a été refaite. Son linteau est ancien et s'orne d'un écu portant l'inscription et date :



Une autre porte à linteau de bois et des fenêtres d'aération datent de la transformation de cette partie de l'édifice en étable.

- FACE LATERALE NORD - Photo nos 9 et 10 -

Mur-pignon à rampants dissymétriques ouvert par une croisée à demi meneau et traverse. Cette croisée était protégée par une grille dont il subsiste un fer de fixation. Le lierre cache en grande partie une ouverture obturée près de la tourelle d'escalier.

- FACE LATERALE SUD - Photo n° 4 -

Mur aveugle sur lequel de nombreuses traces d'arrachement de poutres

Ancien Manoir

et de collages de mur permettent de supposer qu'un appentis prolongeait l'édifice.

- TOURELLE D'ESCALIER -

La tourelle d'escalier à six pans est éclairée par cinq petites fenêtres d'environ 35 centimètres sur 65 centimètres à linteaux, appuis et jambages de schiste ardoisier et quelques éléments de grès. Ces ouvertures se répartissent irrégulièrement : trois du côté de la cour intérieure et deux donnant sur l'extérieur.

Le pan formant angle droit avec la façade est légèrement taluté à mi-hauteur.

5 - PARTIES HAUTES

- TOITURE -

La toiture est à deux versants à coyaux sur le corps principal. Dans le versant Est pénètrent le petit comble à deux versants de la tourelle, terminé par une croupe polygonale sur sablière extérieure.

Une souche de cheminée refaite amortit chaque mur pignon. La ligne de faitage suit un axe légèrement diagonal entre ces deux souches.

Le corps de bâtiment secondaire est également couvert d'une toiture à coyaux, à deux versants et croupe à faible pente au Sud.

Charpente :

La charpente du corps de logis est en partie ancienne (trois fermes).
(Cf. croquis en annexe).

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

A - CORPS DE BATIMENT PRINCIPAL - LOGIS -

a - Rez-de-chaussée

Seules les ouvertures du mur Est sont anciennes.

- Fenêtre Sud(- pièce Sud -), rectangulaires à linteau de bois.